Testament manuscrit réalisé sous seing privé ou devant notaire

Objet : Modèle de testament

(La réalisation de votre testament est une tâche que vous pouvez déléguer à un notaire ou exécuter vous-même. Le cas échéant, le testament doit nécessairement être manuscrit, rédigé avec des formules claires et sans ambiguïté. Plusieurs mentions impératives doivent être incluses : date, identité du testateur, identité des bénéficiaires, signature. Voici un exemple pour vous aider.)

Je, soussigné (votre nom et prénom),

Né(e) le (date de naissance) au (adresse du lieu de naissance)

Domicilié(e) au (votre adresse actuelle)

Lègue à (nom et prénom du ou des bénéficiaires, pour chaque bénéficiaire vous devez préciser obligatoirement le lien de parenté : époux, concubin, partenaire de Pacs, enfant, ami...)

Né(e) le (date de naissance du ou des bénéficiaires)

La totalité de mes biens mobiliers et/ou immobiliers (en pleine propriété ou usufruit) OU

Tel bien à tel/telle bénéficiaire (en pleine propriété ou usufruit)

(Pour rappel, vous ne pouvez pas exclure les héritiers réservataires de votre testament. Ainsi, vos descendants ou, à défaut de descendants, votre époux(se), disposent d'une part minimale de vos biens nommée réserve héréditaire qui varie en fonction du nombre d'enfants. En revanche, sans héritier réservataire, vous êtes libre de léguer vos biens à la personne de votre choix.)

Fait à *(ville)*, le *(date)* Signature

(Précisez le nombre d'exemplaires réalisés et l'identité des personnes qui en possèdent une copie. Si vous avez remis le testament à un notaire, précisez-le également à la fin du document.)